BAROMÈTRE
de l'emploi à domicile
N°41 Mars 2023
Observatoire
de l'emploi à domicile

L'emploi à domicile à La Réunion

L'emploi à domicile sur l'île de la Réunion concerne 57 241 personnes : 35 715 particuliers employeurs et 21 526 salariés à domicile ou assistants maternels selon les dernières données annuelles disponibles.

Si en moyenne, près d'un réunionnais sur dix recourt à l'emploi à domicile, cette part croît avec l'âge et atteint 45% au sein de la population âgée de 80 ans et plus. Le recours à l'emploi à domicile est, en revanche, moins répandu parmi les parents de jeunes enfants. La garde informelle y est très développée, notamment en raison d'un taux d'emploi des femmes relativement faible[1].

Néanmoins, depuis plusieurs années, l'accueil individuel progresse à La Réunion, qu'il s'agisse de l'accueil au domicile des assistants maternels, en Maisons d'assistants maternels ou de la garde d'enfants au domicile des parents.

10,8%
DES MÉNAGES
de la région recourent à l'emploi à domicile

7,6%
DES SALARIÉS
de la région travaillent dans le secteur de l'emploi à domicile

35 715
PARTICULIERS EMPLOYEURS

17 382 348
heures déclarées par les particuliers employeurs

133 MILLIONS D'€
Masse salariale nette versée
(hors cotisations sociales)

21 526
SALARIÉS

Sources : Urssaf Caisse nationale, 2021, Ircem, 2021, Insee Filosofi 2020.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile

L'importance de la garde informelle des jeunes enfants

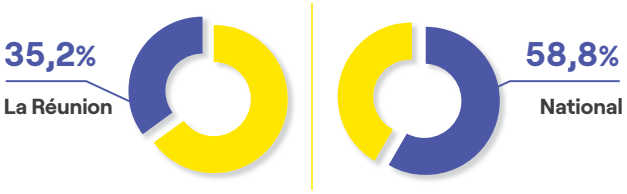
Depuis les années 1990, La Réunion affiche un taux de fécondité stable qui figure parmi les plus élevés de France et qui s'établit à 2,4 enfants par femme (contre 1,83 au niveau national-hors Mayotte)[2]. L'île est marquée par des maternités précoces fréquentes (en particulier au sein de la population féminine non diplômée) : la fécondité des femmes avant 25 ans y est 2,6 fois supérieure à celle des femmes de ces âges dans l'Hexagone. Cette forte fécondité contribue à expliquer que La Réunion est le troisième département le plus jeune de France[3]. Au 31 décembre 2021, l'île compte 80 000 enfants de moins de 6 ans et 39 000 de moins de 3 ans. La majorité d'entre eux grandissent dans la commune de Saint-Denis[4], souvent dans des familles monoparentales dont la proportion est plus élevée qu'en métropole[5]. À La Réunion, une femme sur cinq vit seule avec ses enfants. Parmi elles, 55 % vivent sous le seuil de pauvreté métropolitain. Comme le souligne l'Insee, « les mères isolées cumulent les facteurs de risques de pauvreté : elles ont en moyenne un faible niveau d'études et occupent moins souvent que les autres un emploi, notamment en lien avec la problématique de la garde des enfants »[6].

À La Réunion, les jeunes enfants sont majoritairement gardés par leurs parents/mère (ou un autre membre de la famille), et ce, pour diverses raisons : parents/mère sans emploi[7], impossibilité de payer un mode d'accueil, difficultés d'accès aux modes d'accueil dans les zones très isolées, coût trop élevé des modes d'accueil, manque de places disponibles…

Des besoins d'accueil moins bien couverts par les modes d'accueil formel qu'en métropole

Selon l'Observatoire national de la petite enfance, environ 35 % des besoins d'accueil des jeunes enfants sont couverts par un mode d'accueil formel à La Réunion contre 59 % à l'échelle nationale. L'offre d'accueil est très disparate sur le territoire réunionnais, la commune d'Etang-Salé proposant par exemple 5 fois plus de places que Sainte-Rose[8].

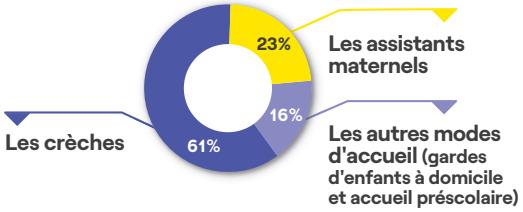
Des besoins d'accueil moins bien couverts à La Réunion



Lecture : À La Réunion, en 2020, 35,2% des besoins d'accueil des jeunes enfants sont couverts par un mode d'accueil formel contre 58,8% au niveau national.
Source : Observatoire national de la petite enfance, données 2020.
Traitement par l'Obsearvatoire de l'emploi à domicile.

Contrairement à ce qui est observé en métropole, ce ne sont pas les assistants maternels qui proposent le plus de places d'accueil mais les établissements d'accueil du jeune enfant. Sur l'ensemble des places disponibles, les assistants maternels en proposent 23, les crèches 61 et les autres modes d'accueil 16.

Part des places proposées par type d'accueil formel



Lecture : En 2020, à La Réunion, 23 places proposées par les modes d'accueil formel le sont par des assistants maternels.

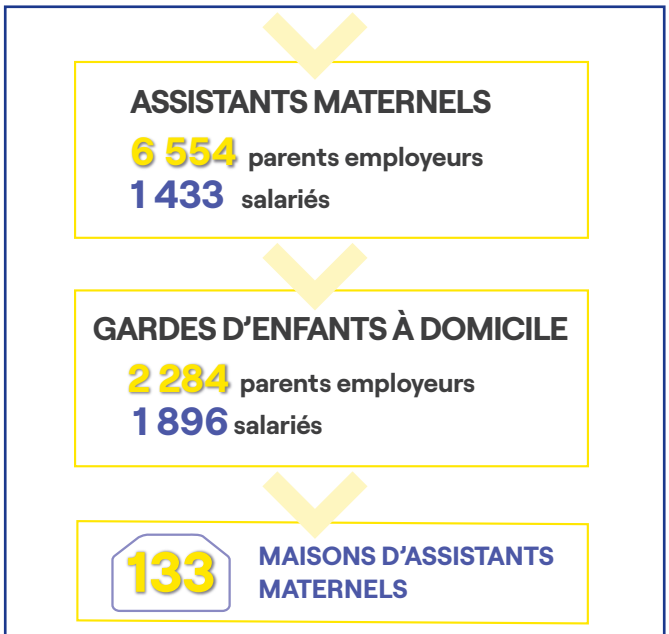
Source : Observatoire national de la petite enfance, données 2020.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

La Réunion est l'une des régions de France où les assistants maternels proposent le moins de places d'accueil. Plusieurs raisons à cela :

- une volonté politique sur l'île de développer prioritairement l'accueil collectif[9] ;
- les difficultés d'obtention de l'agrément liées aux conditions de logement qui ne sont pas toujours conformes aux normes. En fort développement sur l'île, les Maisons d'assistants maternels (MAM)[10] permettent aux salariés qui ne disposent pas d'un logement adéquat d'exercer l'activité d'assistant maternel au sein d'une MAM dans un local dédié, dans des conditions assouplies depuis 2011[11] ;
- le reste à charge et le taux d'effort qui sont, pour les familles modestes, plus élevés en cas de recours à un mode d'accueil individuel[12], ce qui crée de fortes inégalités sociales entre les parents dans l'accès à l'offre d'accueil et ne permet pas aux familles de choisir librement leur mode d'accueil. Face à ces coûts dissuasifs, une réforme du Complément de libre choix du mode de garde (CMG) est en cours et devrait permettre de rendre l'accueil par un assistant maternel aussi accessible que la crèche ;
- certains freins administratifs du côté des parents (déclarations en ligne par les parents employeurs de la salariée par exemple) et des salariés (demande d'agrément, montage administratif des MAM, mise en réseaux des salariés qui voudraient constituer une MAM…), qui pourraient être levés par un accompagnement plus important et une meilleure information de ces publics, comme le préconise le HCFEA[13].

Néanmoins, à La Réunion, l'accueil individuel se développe alors qu'il est en repli au niveau national.

Le recours à l'accueil individuel progresse à La Réunion



Source : Urssaf Caisse nationale, 2021, Ircem, 2021. PMI, 2023.

Le nombre de places proposées par les assistants maternels augmente (+4 % en 2021), sous l'effet notamment du développement des MAM (+23 % entre 2020 et 2023). En 2021, La Réunion est la région qui enregistre la plus forte hausse du nombre de parents employeurs d'assistants maternels (+9,4 % en 2021 contre -1,8 % au niveau national) et du nombre d'assistants maternels en exercice (+5 % contre -4,8 % au niveau national). Le recours à la garde d'enfants à domicile progresse lui aussi entre 2020 et 2021 : +14 % pour le nombre de places, +9,8 % pour les effectifs de parents employeurs (contre -2,9 % au niveau national) et +12,8 % pour le nombre de salariés (contre -4 % au niveau national).

Ces progressions peuvent s'expliquer par l'augmentation du nombre de naissances (+2,5 % en 2021 selon l'Insee) qui engendre mécaniquement une croissance des besoins d'accueil, mais aussi par la crise sanitaire de la Covid 19 qui a amené certains parents à privilégier les modes d'accueil individuel considérés comme moins risqués pour leurs enfants car les exposant à un nombre restreint de contacts, qui plus est au sein d'un domicile privé[14]. En outre, le déploiement des MAM, au nombre de 133 sur l'île en 2023, contribue à faciliter l'accès au métier d'assistant maternel pour ceux qui ne pourraient l'exercer au sein de leur propre domicile. Pour les parents, ce mode d'accueil cumule les avantages de l'accueil individuel et collectif : un accueil et un mode d'organisation individualisés, au sein d'un espace de petite taille, qui facilite l'ouverture aux autres et la socialisation dans un collectif.

Un taux de recours à l'emploi à domicile très élevé parmi les réunionnais très âgés

À La Réunion, l'accompagnement à domicile des personnes âgées repose en grande partie sur les solidarités intergénérationnelles, certains aidants sans emploi pouvant d'ailleurs être salariés par leur proche bénéficiaire de l'APA à domicile, et sur les soins infirmiers libéraux.

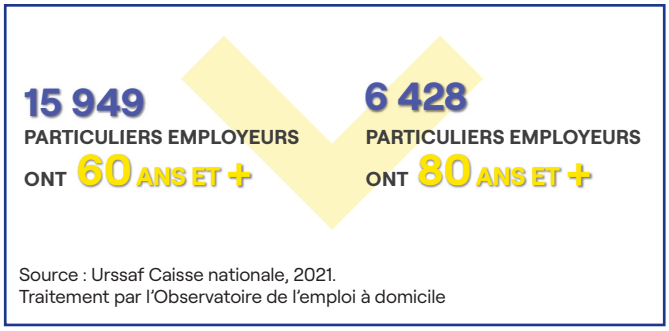
Historiquement, le recours à l'emploi à domicile est particulièrement élevé au sein de la population réunionnaise âgée : en 2021, 45 % des personnes âgées de 80 ans et plus sont particuliers employeurs, soit deux fois plus qu'au niveau national.



Source : Urssaf Caisse nationale, 2021.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile.

Ce fort recours à l'emploi à domicile reflète l'importance des besoins d'accompagnement à domicile sur un territoire où le vieillissement de la population est particulièrement marqué. Bien que l'espérance de vie sur l'île se soit considérablement allongée, l'état de santé de la population y est plus dégradé qu'ailleurs et l'entrée dans la dépendance plus précoce. Selon l'Insee, 22,5 % des seniors de La Réunion sont en perte d'autonomie contre 16,3 % au niveau national[15]. En outre, 94 % vivent à leur domicile et seulement 6 % en institution[16]. Les seniors réunionnais veulent majoritairement vieillir chez eux. S'ils ne pouvaient plus vivre seuls, ils envisageraient prioritairement le recours à une aide professionnelle à domicile (61 %), puis le placement en établissement spécialisé (22 %) et l'hébergement par un membre de la famille (17 %)[17].

L'emploi à domicile : un accompagnement de proximité accessible

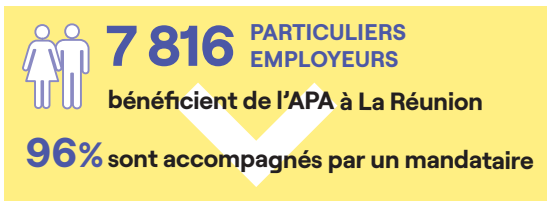


Source : Urssaf Caisse nationale, 2021.
Traitement par l'Observatoire de l'emploi à domicile

Le recours à l'emploi à domicile est moins coûteux que les autres formes d'accompagnement de la perte d'autonomie. À La Réunion, les structures pour personnes âgées sont bien souvent inabordables financièrement pour une population âgée peu solvable qui est trois à quatre fois plus touchée par la pauvreté qu'en métropole[18].

L'île est en outre la région de France la moins bien dotée en EHPAD, ces derniers étant essentiellement localisés dans les communes les plus riches.

Par ailleurs, le coût horaire d'un intervenant à domicile en emploi direct est moindre que le coût d'un salarié à domicile employé par une structure prestataire (sur l'île, 12 euros en emploi direct contre 20 euros en prestataire en 2020[19]). Ainsi, les bénéficiaires de l'APA à domicile peuvent disposer d'un volume d'heures d'accompagnement plus important s'ils sont particuliers employeurs que s'ils recourent à une structure prestataire. En outre, les particuliers employeurs âgés sont aidés dans leurs démarches par des structures mandataires, par lesquelles passent 96 % des bénéficiaires de l'APA à domicile en emploi direct sur l'île[20].



Source : Conseil départemental de la Réunion, 2023.

Des opportunités d'emplois qui répondent aux évolutions de la société réunionnaise et à la croissance des besoins

L'accompagnement à domicile des seniors, notamment dépendants, représente un défi considérable pour les politiques publiques. D'ici à 2050, la part de seniors en perte d'autonomie sur l'île devrait tripler : 61 500 personnes âgées en perte d'autonomie vivront alors à domicile, contre environ 22 000 aujourd'hui[21].



Source : Insee.

Cette croissance du nombre de personnes âgées engendrera mécaniquement une croissance des besoins d'accompagnement à domicile, notamment par des personnes extérieures à la famille. En effet, la cohabitation intergénérationnelle pour les seniors est de moins en moins répandue (en 2020, 25 % des personnes de 55 ans ou plus vivent avec au moins un autre adulte que leur conjoint, contre 39 % en 2010), et le réseau d'aidants familiaux est moins dense car les seniors ont eu moins d'enfants que leurs aînés et les enfants sont plus mobiles qu'avant[22].

D'après les estimations de l'Observatoire de l'emploi à domicile, à l'horizon 2030, il y aura à La Réunion 11 000 particuliers employeurs âgés de 80 ans et plus et cela nécessitera le recrutement de 3 118 assistants de vie supplémentaires.

Le secteur de l'emploi à domicile présente donc d'importantes opportunités d'emplois, sur un territoire marqué par un déficit structurel d'activités et d'emplois[23] et son corollaire, une forte émigration des jeunes. Dans le même temps, de nombreux salariés de particuliers employeurs aujourd'hui en activité partiront à la retraite et devront être remplacés.



Source : Observatoire de l'emploi à domicile

Au total, dans le secteur de l'emploi à domicile, 13 610 emplois seront à pourvoir à l'horizon 2030 à La Réunion.

Isabelle Puech

1 À La Réunion, 45 % des femmes ont un emploi contre 65 % en métropole (Insee, 2023).

2 Insee, 2021.

3 Insee, « Projections de population à La Réunion à l'horizon 2050. Une population en hausse et vieillissante, malgré des naissances nombreuses », *Insee Analyses La Réunion*, n°77, novembre 2022.

4 Caf de La Réunion, « L'accueil du jeune enfant au 31 décembre 2021 », *Analyses et études*, n°27, novembre 2022.

5 Selon le HCFEA, à La Réunion, 3 familles sur 10 sont des familles monoparentales contre 1 sur 6 en métropole. Un modèle particulier de monoparentalité caractérise La Réunion : des maternités que les femmes vivent seules, sans conjoint durable.

6 Insee, *Entre femmes et hommes à La Réunion, des inégalités encore marquées*, Journée internationale des droits des femmes, 2023.

7 A La Réunion, 45 % des femmes ont un emploi contre 65 % en métropole (Insee, 2023). Le profil d'activité des familles est déterminant dans les pratiques de recours aux différents modes d'accueil et de garde. En France, dans les familles où au moins l'un des parents n'a pas d'emploi, 78 % gardent leur enfant âgé de 6 mois à 1 an (Onape, 2022).

8 Caf de La Réunion, *op. cit.*

9 Ces dernières années, le nombre de places proposées en EAJE a doublé sur l'île, notamment sous l'effet du développement des micro-crèches Paje dont la tarification n'est pas modulée en fonction des revenus des familles ce qui engendre des restes à charge élevés pour les parents. Les micro-crèches sont surtout utilisées pour des besoins d'accueil à temps plein par des familles à hauts revenus composées de 2 parents en activité, et dans une moindre mesure par des familles aux revenus plus modestes qui font appel à ces crèches pour des besoins d'accueil à temps partiel. L'ouverture de micro-crèches ne nécessite pas la participation financière des collectivités locales. En 2021, La Réunion a déployé le « bus itinérant » à partir d'un réseau de micro-crèches itinérantes (Caf de La Réunion, *op. cit.*).

10 Nées d'une expérimentation menée en 2005 puis consacrées par une loi en 2010, les MAM ont connu une forte progression au cours des dix dernières années. En France, il en existe 3500.

11 Depuis 2021, le nombre d'assistants maternels pouvant exercer dans une MAM est compris entre 1 et 6 (dont maximum 4 simultanément) et le nombre d'enfants pouvant être accueilli simultanément peut aller jusqu'à 20 (maximum 16 si les enfants ont moins de 3 ans).

12 Pour les familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 5 Smic, le coût d'un assistant maternel (pour un accueil à temps complet) est toujours plus élevé que celui du recours à un EAJE.

13 HCFEA, *La situation des familles dans les DROM : réalités sociales et politiques menées, 2022.*

14 Pour autant, le développement de l'accueil individuel sur l'île est antérieur à la crise : entre 2019 et 2021, le nombre de parents employeurs d'assistants maternels et de gardes d'enfants à domicile a augmenté de 13 %.

15 Insee, « Projections de personnes âgées en perte d'autonomie à La Réunion. Trois fois plus de seniors en perte d'autonomie en 2050 », *op. cit.*

16 Insee, *op. cit.*

17 C.-V. Marie, R. Antoine, *Diversité et précarité : le double défi des univers ultra-marins*, Présentation au HCFEA, 12 janvier 2023.

18 Insee, « Les retraites à La Réunion. Les pensions de retraite les plus faibles des régions françaises », Insee Analyses La Réunion, n°69, mai 2022.

19 HCFEA, *Les politiques de soutien à l'autonomie dans les DOM*, 15 juin 2021.

20 Conseil départemental. Données relatives aux notifications d'ouverture des droits.

21 Insee, « Projections de population à La Réunion à l'horizon 2050. Une population en hausse et vieillissante, malgré des naissances nombreuses », *op. cit.*

22 Insee, « Panorama des évolutions de la société réunionnaise de 2010 à 2020 », *Insee Analyses La Réunion*, n°79, décembre 2022.

23 Selon l'Insee, le taux d'emploi à La Réunion est de 46 % contre 66 % en métropole. Le taux de chômage est l'un des plus élevés de France (20 %) .

ISSN : 2967-3267
Directeur de la publication : Pierre-Olivier Ruchenstain. Rédactrice en chef : Isabelle Puech.
Les Baromètres de l'emploi à domicile sont consultables en ligne sur www.fepem.fr, rubrique L'Observatoire, Publications.
Pour toute demande : observatoire@fepem.fr